

I • Le bilan et ses variations

Comme la situation patrimoniale d'une entreprise varie sans cesse, les comptables ont inventé une technique permettant, pour des raisons pratiques de simplicité et de maniabilité, de conserver en mémoire toutes les opérations qu'elle a réalisées au cours d'une année : les modifications des éléments du bilan sont enregistrées dans des rubriques appelées comptes. Il s'ensuit toute une organisation qui fait l'objet d'une réglementation précise afin de passer d'une part du bilan aux comptes et d'autre part des comptes au bilan.

I • Le bilan

Le bilan peut être défini comme la description, en valeur, de la situation d'une entreprise à un moment donné. Obligation légale est faite à toute entreprise de dresser un bilan par an. Une entreprise est libre d'en établir davantage si elle souhaite connaître régulièrement sa situation. Mais, il ne s'agit alors que de bilans approximatifs car dresser un bilan requiert un travail considérable. Certaines professions sont légalement tenues de publier plus fréquemment leurs bilans, par exemple tous les mois dans le secteur bancaire.

Les 12 mois qui séparent l'établissement de deux bilans constituent l'exercice comptable. Celui-ci ne correspond pas nécessairement à l'année civile. Ainsi un commerce installé dans une station de sports d'hiver aura plutôt tendance à fixer son exercice comptable du 1^{er} juin au 31 mai que du 1^{er} janvier au 31 décembre car son propriétaire aura autre chose à faire à la fin de l'année civile que de clôturer ses comptes. En outre, dans certaines situations, la durée de l'exercice comptable peut être exceptionnellement allongée ou raccourcie. Par exemple, une entreprise créée le 1^{er} octobre N aura un premier exercice de 15 mois, jusqu'au 31 décembre N + 1.

A • L'égalité nécessaire de l'actif et du passif

Le bilan se présente sous la forme d'un tableau composé de deux colonnes : à gauche l'actif, à droite le passif. La notion de bilan recouvre l'idée de balance, d'équilibre. L'établissement d'un bilan repose, en effet, sur l'égalité entre l'actif et le passif. Cette constatation de l'équilibre n'est valable qu'à un moment donné car toutes les opérations réalisées par l'entreprise au cours de l'exercice comptable provoquent une évolution de cet équilibre, sans, toutefois, ne jamais le rompre.

1) Définitions du passif et de l'actif

Un bilan peut être défini à partir d'une approche juridique ou d'une approche économique.

a) L'approche juridique

Dans l'approche juridique, on prend en compte, d'un côté, la personnalité juridique des personnes physiques ou morales ayant fourni à l'entreprise les moyens de financement nécessaires à son fonctionnement et, de l'autre, les moyens dont elle est propriétaire et qui lui permettent d'exercer son activité. En revanche, on exclut de la liste les éléments que l'entreprise possède, mais qui ne lui appartiennent pas (biens en location ou en crédit-bail, emballages consignés, marchandises en dépôt) et qui se trouvent dans le bilan de leurs propriétaires. Le bilan d'une entreprise est, ainsi, composé :

- au passif : sa situation nette (apports de son ou de ses propriétaire(s) augmentés des profits passés non distribués ou diminués des pertes qui lui ou leur reviennent) et les fonds apportés par des tiers et qui constituent pour elle des dettes ;
- à l'actif : les montants des biens corporels et incorporels (c'est-à-dire sans existence tangible), des droits, des créances, des disponibilités lui appartenant.

b) L'approche économique

Dans l'approche économique, on prend en considération les ressources et les emplois de l'entreprise. Ainsi :

- le passif recense les ressources propres (apports et situation nette), les ressources empruntées (dettes) et les ressources générées (profits) ;
- l'actif recense les emplois permanents (investissements), les emplois cycliques (stocks et créances), les emplois immédiats (disponibilités) et les emplois perdus (pertes).

Quelle que soit l'optique retenue, les notions de passif et d'actif recouvrent la même réalité, mais envisagée et classée de deux manières différentes.

2) Sources de l'égalité du passif et de l'actif

a) Les différentes explications de l'équilibre

L'équilibre du passif et de l'actif s'explique :

- dans l'optique juridique par le fait que tout financement a permis la constitution des moyens d'activité ou par le fait que la constitution des moyens d'activité n'a pu se produire que grâce à un financement préalable ;

- dans l'optique économique par le fait que les ressources ont donné naissance à des emplois ou par le fait que les emplois n'ont pu être réalisés que grâce à des ressources préalablement constituées.

On parvient ainsi, par des moyens différents, à tout un ensemble d'égalités, selon le schéma suivant d'un bilan présenté sous forme de « barres » :

EMPLOIS		RESSOURCES	
Approche économique	Approche juridique	Approche économique	Approche juridique
Emplois permanents	Biens corporels	Ressources propres	Capital ± Situation nette
	Biens incorporels		
Emplois cycliques	Droits		
	Créances		
Emplois Immédiats	Disponibilités	Ressources empruntées	Dettes

b) L'introduction des profits et des pertes

La présentation précédente ne prend pas en compte les profits et les pertes, repris dans les ressources propres dans l'approche économique ou dans la situation nette dans l'approche juridique. Les profits sont, en effet, toujours inscrits au passif et les pertes devraient être inscrites à l'actif. La définition du bilan et l'optique économique corroborent un tel traitement : si les emplois (l'actif) sont supérieurs (est supérieur) aux ressources (le passif), c'est parce que l'entreprise a généré un enrichissement : le passif devant être égal à l'actif, il faut ajouter quelque chose au passif. Inversement, si les ressources (le passif) sont supérieures (est supérieur) aux emplois (l'actif), c'est parce que l'entreprise a supporté un appauvrissement : l'actif devant être égal à l'actif, il faut ajouter quelque chose à l'actif. Cependant, pour une question de présentation, les pertes sont, néanmoins, inscrites au passif, dans la situation nette, avec le signe moins.

Un exemple permet de comprendre l'équilibre actif – passif. Une entreprise A présente le 30 décembre N la situation patrimoniale suivante :

- Ressources : le propriétaire a apporté 156 000 €, un établissement financier a prêté 40 000 € et les fournisseurs ont accordé des crédits pour 30 000 €. Total des ressources : 226 000 €.
- Emplois : l'entreprise est propriétaire d'un immeuble évalué 123 000 €, de mobiliers pour 56 000 €, d'un stock de marchandises pour 9 000 €, de créances sur ses clients pour 21 000 €, d'un compte en banque pour 7 000 €. Total des emplois : 216 000 €.

Les emplois étant inférieurs aux ressources de 10 000 €, l'entreprise a réalisé une perte de 10 000 €. Son bilan se présente ainsi, chaque élément qui s'y trouve étant appelé « poste » :

Bilan de l'entreprise A au 30/12/N

Actif = Emplois		Passif = Ressources	
Immeuble	123 000	Capital	156 000
Mobiliers	56 000	Perte	- 10 000
Stock de marchandises	9 000	Établissement financier	40 000
Créances clients	21 000	Dettes fournisseurs	30 000
Compte en banque	7 000		
	216 000		216 000

Le bilan est, donc, la traduction, sous la forme d'un tableau, d'une situation économique exprimée arithmétiquement.

B • Principe de la comptabilité en partie double

Chaque opération entraîne une modification des postes du bilan et conduit à la détermination d'un nouvel équilibre. Mais, en aucun cas, elle ne provoque une rupture de cet équilibre. Cette conséquence s'explique par la logique qui inspire la tenue de la comptabilité : toute opération doit être analysée, c'est-à-dire décomposée, sous deux formes différentes exprimant une même réalité, une (ou plusieurs) ressource(s) et un (ou plusieurs) emplois de montants globalement égaux. Ainsi s'explique le principe de la partie double.

1) L'égalité ressources – emplois pour chaque opération

On a vu que le bilan se présente comme un ensemble de ressources ayant donné naissance à un ensemble correspondant et égal d'emplois. L'assimilation ressources – passif et emplois – actif ne s'applique plus lorsque l'on enregistre chaque opération, donc quand on modifie les postes du bilan. En effet, la (ou les) ressource(s) correspond(ent) alors à la (ou les) origine(s) du flux et le(s) emploi(s) à sa (ou ses) conséquence(s) : ce n'est plus la nature des éléments eux-mêmes qui explique la définition en tant que ressource ou emploi, mais la nature de l'opération sur laquelle portent ces éléments. Ainsi, tant la ressource que l'emploi d'un flux peuvent concerner un poste aussi bien du passif que de l'actif. L'essentiel est que l'analyse comptable traduise toujours les égalités :

- ressources – emplois pour chaque opération
- somme des ressources = somme des emplois pour toutes les opérations d'un exercice

De ce fait, comme l'on part d'un bilan équilibré et que toutes les opérations conduisent, elles aussi, à un équilibre, on arrive à un bilan équilibré.

a) Exemples d'une ressource et d'un emploi

Illustrons cette égalité par quatre opérations que l'entreprise A peut réaliser au cours de la journée du 31 décembre N et qui illustrent les quatre cas possibles de mouvements concernant deux postes du bilan :

1. L'entreprise achète à crédit des marchandises pour 3 000 €. La ressource provient du crédit accordé par le fournisseur (le poste dettes fournisseurs du passif augmente de 3 000) ; l'emploi fait de cette ressource est l'achat de marchandises (le poste stock de marchandises de l'actif augmente de 3 000).
2. L'entreprise règle un fournisseur par chèque bancaire pour 6 500 €. La ressource provient de l'argent disponible sur le compte en banque (le poste compte en banque de l'actif diminue de 6 500) ; l'emploi fait de cette ressource est le règlement d'un fournisseur (le poste dettes fournisseurs du passif diminue de 6 500).
3. Pour payer un fournisseur à qui elle doit 20 000 €, l'entreprise emprunte la somme à un établissement financier. La ressource provient des fonds versés par l'établissement financier (le poste établissement financier du passif augmente de 20 000) ; l'emploi fait de cette ressource est le paiement du fournisseur (le poste dettes fournisseurs du passif diminue de 20 000).
4. Un client règle l'entreprise par chèque bancaire pour 4 000 €. La ressource provient de la créance détenue sur le client (le poste créances clients de l'actif diminue de 4 000) ; l'emploi qui fait de cette ressource est l'argent reçu et mis sur le compte en banque (le poste compte en banque de l'actif augmente de 4 000).

Tout flux monétaire qui passe dans l'entreprise peut, et doit, être analysé de cette manière. Il est indifférent de commencer par rechercher la ressource ou l'emploi : il faut faire ressortir en premier l'aspect le plus évident. Il est possible de synthétiser les quatre cas précédents dans le tableau suivant :

Influence sur le bilan Nature du flux	Poste de l'actif	Poste du passif
Ressource	Diminution	Augmentation
Emploi	Augmentation	Diminution

b) Exemple de plusieurs ressources et de plusieurs emplois

Dans la réalité, l'entreprise réalise des opérations plus complexes, mettant en œuvre plusieurs ressources et plusieurs emplois. Le cas n° 5 en est un exemple :

5. L'entreprise achète à un même fournisseur des marchandises pour 8 000 € et du mobilier pour 4 000 €, réglés $\frac{1}{3}$ par chèque bancaire, $\frac{1}{3}$ par endos d'un effet de commerce (ce qui signifie que l'entreprise qui était bénéficiaire d'une lettre de change en a transmis la propriété à son fournisseur par une signature portée au dos de la lettre) et $\frac{1}{3}$ par un prêt auprès de l'établissement de crédit. L'opération a été rendue possible grâce à trois ressources : l'argent disponible sur le compte en banque (le poste compte en banque de l'actif diminue de 4 000), la créance détenue sur le client (le poste créances client de l'actif diminue de 4 000), les fonds versés par l'établissement financier (le poste établissement financier du passif augmente de 4 000). Les emplois faits de ces ressources sont l'achat de marchandises (le poste stock de marchandises de l'actif augmente de 8 000) et l'achat de mobilier (le poste mobilier de l'actif augmente de 4 000). L'égalité ressource = emplois est bien respecté pour 12 000 €.

À la suite de chaque opération, un nouveau bilan peut être dressé. Ainsi, l'opération n° 1 a montré que les postes stock de marchandises et dettes fournisseurs ont augmenté chacun de 3 000 :

Bilan de l'entreprise A après l'opération n° 1

Actif = Emplois		Passif = Ressources	
Immeuble	123 000	Capital	156 000
Mobiliers	56 000	Perte	- 10 000
Stock de marchandises	12 000	Établissement financier	40 000
Créances clients	21 000	Dettes fournisseurs	33 000
Compte en banque	7 000		
	219 000		219 000

On constate que le total de l'actif et du passif a été modifié, mais que l'équilibre a été conservé. En procédant de la même manière, il est possible de présenter les bilans découlant des quatre autres opérations, pour parvenir au « bilan final ».

2) L'égalité ressources – emplois pour l'ensemble des opérations

a) L'analyse des différents mouvements

Les mouvements correspondant aux cinq exemples peuvent être synthétisés comme suit :

À l'actif:

Opération	Immeuble	Mobilier	Stock	Clients	Banque
1			+ 3 000		
2					- 6 500
3					
4				- 4 000	+ 4 000
5		+ 4 000	+ 8 000	- 4 000	- 4 000
TOTAL		+ 4 000	+ 11 000	- 8 000	- 6 500

Au passif:

Opération	Capital	Établissement financier	Dettes fournisseurs
1			+ 3 000
2			- 6 500
3		+ 20 000	- 20 000
4			
5		+ 4 000	
TOTAL		+ 24 000	- 23 500

b) La construction du nouveau bilan

La traduction, chiffrée algébriquement, de l'analyse économique équilibrée en ressources et emplois, se traduit par un mouvement net égal de l'actif et du passif de + 500. En partant de la valeur de chacun des postes du bilan initial, on peut dresser le bilan final:

Bilan de l'entreprise A au 31/12/N			
Actif = Emplois		Passif = Ressources	
Immeuble	123 000	Capital	156 000
Mobiliers	60 000	Perte	- 10 000
Stock de marchandises	20 000	Établissement financier	64 000
Créances clients	13 000	Dettes fournisseurs	6 500
Compte en banque	500		
	216 500		216 500

L'inconvénient de cette présentation est sa lourdeur puisqu'une entreprise réalise des milliers d'opérations par jour. Elle devrait, donc, dresser des milliers de bilans par jour! Les comptables ont donc créé une mémoire: le compte.

II • Les comptes et l'organisation comptable

A • Le fonctionnement des comptes

Le compte est une rubrique qui enregistre l'évolution d'un poste ou d'un groupe de postes du bilan. Il prend en considération, lors de chaque opération, les mouvements qui ont frappé les éléments ou les groupes d'éléments intéressés (et eux seuls).

La définition précédente montre qu'il existe, au minimum, autant de comptes que de postes constituant un bilan. Le cadre général des comptes est fourni par le Plan comptable, à l'intérieur duquel des subdivisions sont possibles en fonction des degrés de finesse et de contrôle recherchés. Par exemple, les postes clients et fournisseurs peuvent être décomposés en autant de comptes que l'entreprise a de clients et de fournisseurs. La structure des comptes permet de comprendre comment on applique la mécanique comptable.

I) La structure des comptes

Le compte enregistre les mouvements en valeur des postes du bilan dans deux colonnes, le débit et le crédit. Ces deux termes n'ont aucune signification. Il s'agit d'une convention créée et acceptée par les comptables.

a) L'enregistrement dans les comptes

Trois approches substituables expliquent l'enregistrement dans les comptes :

- l'approche économique statique implique que les mouvements provoquant l'augmentation d'un emploi (poste d'actif du bilan) sont enregistrés au débit du compte correspondant (enregistrement débiteur) et ceux provoquant une diminution au crédit (enregistrement créditeur). En revanche, les mouvements provoquant l'augmentation d'une ressource (poste de passif) sont enregistrés au crédit et ceux provoquant une diminution au débit;
- l'approche économique dynamique conduit à ce que toute ressource d'une opération se traduit par une inscription au crédit du compte correspondant alors que tout emploi se traduit par une inscription au débit. Il en découle trois principes :
 - toute opération économique s'analysant en au moins une ressource et un emploi, au moins un compte est crédité et un compte est débité en contrepartie;
 - toute opération économique se caractérisant par une égalité emploi – ressource, sa traduction comptable doit se caractériser par une égalité débit – crédit;
 - l'ensemble des opérations économiques d'un exercice conduisant à l'égalité somme des emplois – somme des ressources, l'ensemble des enregistrements comptables d'un exercice doit conduire à l'égalité somme des débits – somme des crédits;